



Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais

Maison du Port
Rue des Charpentiers
42300 Roanne

N° Siret : 752 903 385 00017
securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net

Président :
Bernard DUPERRON
06 30 86 41 30

Vice-président :
Aimé MOLLIE
06/73/08/09/84

Secrétaire :
René BOUIT
06/87/05/57/91

Trésorier :
Jean Paul PERRIN
06/68/57/44/96

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

PROPOSITIONS DE « SECURITE ET PROMOTION DU CYCLISME EN ROANNAIS »

A l'occasion des élections municipales de mars 2020, l'association « Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais » qui œuvre depuis 2005 auprès des élus et instances représentatives, vous transmet les différents points sur lesquels nous souhaitons que les candidats aux élections municipales s'engagent.

1- Adopter en début de mandat un Plan Vélo financé et concerté :

Adopter un plan vélo financé et cohérent en lien avec les engagements territoriaux (DSIL- Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Fond National Vélo défini par le Plan Vélo du 14 septembre 2018).

Mettre en place un comité vélo incluant les comités de quartiers, les associations vélo, les usagers du vélo pour rendre compte des actions menées.

2- Créer un réseau cyclable à partir de l'existant

Continuité du réseau cyclable lisible et sécurisé car l'insécurité est un des freins majeurs à la pratique du vélo en ville.

Développer les bandes cyclables, marquage au sol, sas vélo avec bandes cyclables en permettant l'accès. Mise en place de signalétiques spécifiques aux vélos afin de favoriser leurs déplacements (cédez-le-passage-cycliste au feu, contre sens vélo, etc...).

A Roanne, traiter les points noirs et axes dangereux signalés dans le Baromètre des Villes Cyclables suite au sondage de la Fédération des Usagers de la Bicyclette – FUB - : Parlons Vélo et par notre association SPCR.

Favoriser les liaisons vélos-bus pour permettre aux cyclistes de transporter leurs vélos dans les transports collectifs (transport+vélo pour les derniers kilomètres en ville . Relier les villes entre elles.

Balisateur de la sortie de la voie verte vers le cœur de l'agglomération et la gare.

3- Construire une ville apaisée pour tous :

Homogénéisation du 30km/h (avec un double-sens cyclable) pour l'hyper centre :aménagements pour rendre le respect de la vitesse effective.

Faire respecter l'espace public déjà dédié aux piétons et aux vélos : respect des stationnements, de la vitesse, de la circulation sur les pistes cyclables.

4 - Developper le stationnement vélo :

Le vol est un des principaux obstacles à la pratique du vélo.

Installation de box sécurisés pour les vélos dans la ville, près des pôles d'activités : hôpitaux, hôtel de ville, centre commerciaux (Saint Louis, Foch-Sully...), à la gare (parking qui ne peut être utilisé que si l'on a un billet SNCF) à la gare routière.

Création de bornes de recharge pour les vélos électriques.

Développer les parkings vélos dans les habitats collectifs, les collectivités, les centres sociaux... (programme ALVEOLE de la FUB), aide aux bailleurs.

5 - Culture Vélo :

Faire du vélo une évidence dans les déplacements implique de travailler sur un changement de culture dès le plus jeune âge.

Apprentissage à l'école, aider les établissements scolaires à mettre en place « savoir rouler en vélo ».

Formation des adultes à la circulation en vélo en lien avec les associations.

Développer une véritable culture du vélo urbain : pour cela créer des événements ludiques pour montrer le cycliste en ville: Journée vélo, défilé de mode en vélo, rallye vélo, journée sans voiture...

Programmer de façon régulière des campagnes d'information pour porter à la connaissance des usagers l'évolution du code de la route ou des politiques d'aménagement: partage de la rue, généralisation du double sens cyclable et du cédez-le-passage cycliste au feu, stationnement très gênant sur les bandes cyclables.

Mais pour les utilisateurs du vélo, mettre en exergue l'importance de la conformité de son vélo (éclairage), information sur le comment rouler en vélo: par exemple, danger des angles morts des poids lourds...

Plusieurs campagnes par an devront être organisées afin de toucher un large public et s'assurer qu'elles soient relayées par la presse .

L'association « Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais » compte sur votre engagement en faveur du développement du vélo dans notre agglomération.